

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية



Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur

---

# RAPPORT D'AUDIT INTERNE

---

Année : 2025  
N° de rapport **R-2025-2**

|                   |                    |
|-------------------|--------------------|
| <b>Statut</b>     | Version provisoire |
| <b>Elaboré le</b> | 10/11/2025         |

## RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Mission relative à l'La mission a pour objet de présenter les conclusions de la mission d'audit interne relative à l'audit du processus de la gestion des affaires économiques avec un focus sur la déclaration d'une activité commerciale, industrielle ou artisanale non réglementée

**Mission N° M-2025-2/2025**

Réalisé par :

**Auditeur(s)**

legsir karima

Date de réalisation

**Septembre 2025**

## Table des matières :

|  |   |
|--|---|
| Liste des abréviations, signes et acronymes .....                              | 3 |
| I. Préambule .....   | 4 |
| 1. Contexte de la mission .....  | 4 |
| 2. Objectifs de la mission .....   | 4 |
| 3. Objet et périmètre de la mission .....                                      | 4 |
| 4. Exclusions du périmètre de la mission .....                                 | 4 |
| 5. Méthodologie adoptée dans le cadre de la réalisation de<br>la mission ..... | 4 |
| 6. Présentation de l'entité auditée .....                                      | 5 |
| II. Résultats de l'audit .....   | 5 |
| 1. Synthèse .....  | 6 |
| 2. Risques couverts .....  | 6 |
| 3. Points forts relevés lors de la phase exécution de la mission ....          | 6 |
| 4. Les FRAP avec les réponses de l'entité auditée .....                        | 6 |
| 5. Plan d'action des recommandations .....                                     | 7 |
| Annexe 1 : Copie lettre de mission .....                                       | 7 |

## Liste des abréviations, signes et acronymes :

**PF** : point fort

**PDT** : papier de travail

**FRAP** : feuille de révélation et d'analyse de problème

**R** : recommandation

## **I. Préambule**

### **1. Contexte de la mission :**

Dans le but de l'amélioration continue de sa performance ainsi que la qualité des services rendus aux citoyens et conformément à l'article 272 de la loi organique 113.14 incitant la commune à adopter l'évaluation de son action, mettre en place le contrôle interne, recourir à l'audit et présenter le bilan de sa gestion, la commune de Commune JERADA a validé son plan d'audit relatif à l'année 2025 conformément à la charte d'audit interne approuvée par le conseil.

Faisant partie intégrante du plan d'audit susmentionné, la présente mission d'audit concernera La mission a pour objet de présenter les conclusions de la mission d'audit interne relative à l'audit du processus de la gestion des affaires économiques avec un focus sur la déclaration d'une activité commerciale, industrielle ou artisanale non réglementée et aura lieu du 15/09/2025 au 28/11/2025.

### **2. Objectifs de la mission :**

- 2. Objectif de la mission
- S'assurer du respect de la conformité aux lois et règlements appliqués en la matière
- S'assurer de l'application des procédures en vigueur
- S'assurer que les mesures prises, dans le cadre de la réalisation des opérations, permettent de maîtriser les risques pouvant entraver l'atteinte des objectifs de la commune
- Proposer les recommandations nécessaires à l'amélioration des opérations

### **3. Objet et Périmètre de la mission :**

Conformément à la lettre de mission, la mission a pour objet La mission a pour objet de présenter les conclusions de la mission d'audit interne

relative à l'audit du processus de la gestion des affaires économiques avec un focus sur la déclaration d'une activité commerciale, industrielle ou artisanale non réglementée et porte plus précisément sur Activités liées à la gestion des affaires économiques avec un focus sur la déclaration d'une activité commerciale, industrielle ou artisanale non réglementée.

#### **4. Exclusions du périmètre de la mission :**

Cette mission ne portera pas sur Délivrance d'une autorisation pour l'exercice d'une activité commerciale, industrielle ou artisanale non réglementée ;.

#### **5. Méthodologie adoptée dans le cadre de la réalisation de la mission :**

##### **- La méthodologie adoptée**

La démarche méthodologique pour la réalisation de la mission d'audit interne se décline comme suit : Prise de connaissance générale de l'entité auditée en termes d'organisation, des textes réglementaires régissant les activités gérées, de fonctionnement, etc. Evaluation préliminaire du contrôle interne Réalisation des travaux de vérification Travaux de conclusion et d'établissement des rapports

#### **6. Présentation de l'entité auditée :**

direction des services - bureau des Affaires économiques et police administrative

## II. Résultats de l'audit :

### 1. Synthèse :

### 2. Risques Couverts :

### 3. Points forts relevés lors de la phase exécution de la mission :

|                             |  |  |
|-----------------------------|--|--|
| <b>Papier de travail N°</b> | PDT-2025-4   |  |
| <b>Point Forts</b>          |  |  |
| <b>Numero</b>               | <b>Decsription</b>   | <b>Conclusion</b>  |
| PF-2025-4                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- la plateforme électronique et partiellement opérationnelle pour la réception des demandes et contient les pièces justificatives requises; permettant ainsi un premier niveau de suivi numérique.</li> <li>- la volonté réelle du service de respecter la législation et d'assurer une certaine transparence dans le traitement des dossiers.</li> <li>- la coopération avec les intervenants locaux( commission mixte ) en l'absence d'un fonctionnement complet de la plateforme.</li> <li>-l'utilisation du contact téléphonique pour accélérer la communication avec les usagers malgré le manque de ressources humaines.</li> <li>- l'application du principe de prudence lors de l'instruction des dossiers afin d'éviter la délivrance d'autorisation à des activités soumise à un régime spécial( ex: cas de monsieur mkhreir Mohammed.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- la plateforme électronique et partiellement opérationnelle pour la réception des demandes et contient les pièces justificatives requises; permettant ainsi un premier niveau de suivi numérique.</li> <li>- la volonté réelle du service de respecter la législation et d'assurer une certaine transparence dans le traitement des dossiers.</li> <li>- la coopération avec les intervenants locaux( commission mixte ) en l'absence d'un fonctionnement complet de la plateforme.</li> <li>-l'utilisation du contact téléphonique pour accélérer la communication avec les usagers malgré le manque de ressources humaines.</li> <li>- l'application du principe de prudence lors de l'instruction des dossiers afin d'éviter la délivrance d'autorisation à des activités soumise à un régime spécial( ex: cas de monsieur mkhreir Mohammed.</li> </ul> |
| <b>Papier de travail N°</b> | PDT-2025-5   |  |
| <b>Point Forts</b>          |  |  |
| <b>Numero</b>               | <b>Decsription</b>   | <b>Conclusion</b>  |
| PF-2025-5                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>motivation écrite des décision de refus; illustrée par le cas de dossier refusé en raison de la coexistence d'une activité commerciale dans le même local.</li> <li>- suivi régulier de l'état des dossiers sur la plateforme ( en cours de création, en cours de complétude, refusé.) offrant une visibilité claire sur la situation de chaque demande.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- motivation écrite des décision de refus; illustrée par le cas de dossier refusé en raison de la coexistence d'une activité commerciale dans le même local.</li> <li>- suivi régulier de l'état des dossiers sur la plateforme ( en cours de création, en cours de complétude, refusé.) offrant une visibilité claire sur la situation de chaque demande.</li> </ul>   |
| <b>Papier de travail N°</b> | PDT-2025-6   |  |
| <b>Point Forts</b>          |  |  |

| Numero    | Description   | Conclusion  |
|-----------|---|---|
| PF-2025-6 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- présence d'un dossier complet au niveau de la plateforme, comprenant toutes les pièces exigées.</li> <li>- concordance entre les documents figurant sur la plateforme et ceux présent dans le dossier physique.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- présence d'un dossier complet au niveau de la plateforme, comprenant toutes les pièces exigées.</li> <li>- concordance entre les documents figurant sur la plateforme et ceux présent dans le dossier physique.</li> </ul> |

#### 4. Les FRAP avec les réponses de l'entité auditée :

|   |  |
|---|--|
| <b>Papier de travail N°</b>                   | PDT-2025-4   |
| <b>FRAP(s)</b>                                |  |
| <b>Numero</b>                                 | FRAP-2025-4  |
| <b>Constat / Conclusion</b>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- absence d'un arrêté réglementaire encadrant de manière précise la procédure de déclaration des activités économique non organisées.</li> <li>- dépendance totale à la plateforme électronique , sans existence d'un manuelle interne ou de procédures écrite</li> <li>insuffisance critique des ressources humaines et non-fonctionnalité d'organigramme entraînant des retards dans le traitement des demandes.</li> <li>- non activation complète de la plateforme pour tous les intervenants( protection civil, sureté nationale; santé ; autorité locale)</li> <li>- faible communication via la plateforme et recours excessif aux appels téléphonique non tracés.</li> <li>- manque de formation technique du personnel en charge de la gestion de la plateforme .</li> </ul> |
| <b>Recommandations (Numero : Description)</b> | <p>R-2025-10 : adoption d'un arrêté réglementaire communal encadrant les activités économiques non organisées( commerciales; artisanales et industrielles) - renforcer les capacités du personnel chargé de la gestion de la plateforme à travers des formations ou en partenariat: la commune pourrait solliciter l'appui technique du ministère de l'intérieur(DGST) ;participer à des sessions de formation intercommunales ou régionales. - pour assurer une coordination efficace via la plateforme, il est donc essentiel que le ministère prenne en charge la procédure d'activation complète des comptes et accès pour tous les intervenants(protection civile, sûreté nationale; santé; autorité locale)</p>  |
| <b>Procédure contradictoire</b>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- -le dépôt de l'arrête règlementaire concernant les autorisations économiques aura lieu la prochaine session de conseil communal.</li> <li>-le dépôt de l'arrête règlementaire concernant l'équipe du police administratif aura lieu la prochaine session de conseil communal.</li> <li>- le bureau de police administratif a procédé a sensibiliser les citoyen concernant les déclarations de ces activités par des commissions qui se répètes chaque fois.</li> </ul>   |

|   |   |
|---|---|
| <b>Papier de travail N°</b>                   | PDT-2025-5  |
| <b>FRAP(s)</b>                                |   |
| <b>Numero</b>                                 | FRAP-2025-5   |
| <b>Constat / Conclusion</b>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- très faible nombre de demandes enregistrées au cours des trois dernières années ( trois en 2023 deux en 2025), traduisant un manque de communication ou de sensibilisation.</li> <li>- non achèvement de la majorité des dossiers sur la plateforme ( en cours de création ou de complétude ) ce qui reflète une difficulté d'utilisation.</li> <li>- absence d'un arrêté communal réglementant les activités économiques non réglementés entrainant un vide juridique local.</li> </ul> |
| <b>Recommandations (Numero : Description)</b> | R-2025-11 : mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'information auprès des demandeurs, telles que diffusion d'affiches et support d'information dans les lieux publics, publication des procédures et conditions sur le site web de la commune. - adapter et simplifier les procédures de déclaration en tenant compte de l'absence de titre de propriété ou de plan officiel pour la majorité des locaux existants.  |
| <b>Procédure contradictoire</b>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- le dépôt de l'arrête réglementaire concernant les autorisations économiques aura lieu la prochaine session de conseil communal.</li> <li>-le dépôt de l'arrête réglementaire concernant l'équipe du police administratif aura lieu la prochaine session de conseil communal.</li> <li>- le bureau de police administratif a procédé a sensibiliser les citoyen concernant les déclarations de ces activités par des commissions qui se répètes chaque fois.</li> </ul>                   |

|   |  |
|---|--|
| <b>Papier de travail N°</b>                   | PDT-2025-6   |
| <b>FRAP(s)</b>                                |  |
| <b>Numero</b>                                 | FRAP-2025-6  |
| <b>Constat / Conclusion</b>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- registre interne récemment mis en place mais non alimenté: aucun enregistrement des déclarations n'y figure à ce jour.</li> <li>- absence de double enregistrement systématique( plateforme + registre) ce qui limite la fiabilité et la traçabilité des opérations.</li> </ul>                     |
| <b>Recommandations (Numero : Description)</b> | R-2025-12 : désigner un agent responsable de la tenue du registre interne. - renforcer la sensibilisation du personnel à l'importance de la traçabilité documentaire .R-2025-13 : désigner un agent responsable de la tenue du registre interne. - renforcer la sensibilisation du personnel à l'importance de la traçabilité documentaire . |
| <b>Procédure contradictoire</b>               | - sous l'orientation de la mission d'audit; nous avons adopté un double enregistrement systématique y compris pour les activités non réglementées fait l'objet d'un refus. -   |

## 5. Plan d'action des recommandations :

### Recommandation 1 :

|                            |  |
|----------------------------|--|
| <b>Recommandation N°</b>   | R-2025-10  |
| <b>Description</b>         | adoption d'un arrêté réglementaire communal encadrant les activités économiques non organisées( commerciales; artisanales et industrielles) - renforcer les capacités du personnel chargé de la gestion de la plateforme à travers des formations ou en partenariat: la commune pourrait solliciter l'appui technique du ministère de l'intérieur(DGST) ;participer à des sessions de formation intercommunales ou régionales. - pour assurer une coordination efficace via la plateforme, il est donc essentiel que le ministère prenne en charge la procédure d'activation complète des comptes et accès pour tous les intervenants(protection civile, sûreté nationale; santé; autorité locale) |
| <b>Statut</b>              | Contestée  |
| <b>Niveau d'importance</b> | 1  |
| <b>Affectation</b>         | - oizna hafid  |
| <b>Date d'échéance</b>     | 04/11/2025   |

### Recommandation 2 :

|                            |  |
|----------------------------|--|
| <b>Recommandation N°</b>   | R-2025-11  |
| <b>Description</b>         | mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'information auprès des demandeurs, telles que diffusion d'affiches et support d'information dans les lieux publics, publication des procédures et conditions sur le site web de la commune. - adapter et simplifier les procédures de déclaration en tenant compte de l'absence de titre de propriété ou de plan officiel pour la majorité des locaux existants. |
| <b>Statut</b>              | Contestée  |
| <b>Niveau d'importance</b> | 4  |
| <b>Affectation</b>         | - oizna hafid  |
| <b>Date d'échéance</b>     | 04/11/2025   |

Recommandation 3 :

|                            |  |
|----------------------------|--|
| <b>Recommandation N°</b>   | R-2025-12  |
| <b>Description</b>         | désigner un agent responsable de la tenue du registre interne. - renforcer la sensibilisation du personnel à l'importance de la traçabilité documentaire . |
| <b>Statut</b>              | Contestée  |
| <b>Niveau d'importance</b> | 3  |
| <b>Affectation</b>         | - oizna hafid  |
| <b>Date d'échéance</b>     | 04/11/2025   |

Recommandation 4 :

|                            |  |
|----------------------------|--|
| <b>Recommandation N°</b>   | R-2025-13  |
| <b>Description</b>         | désigner un agent responsable de la tenue du registre interne. - renforcer la sensibilisation du personnel à l'importance de la traçabilité documentaire . |
| <b>Statut</b>              | Envoyée aux contributeurs  |
| <b>Niveau d'importance</b> | 3  |
| <b>Affectation</b>         |  |
| <b>Date d'échéance</b>     | 12/11/2025   |

# Annexe 1 : Copie lettre de mission

**ROYAUME DU MAROC**  
**Ministère de l'intérieur**  
**Région de l'Oriental**  
**Province de Jerada**  
**Commune JERADA**

Commune JERADA , Le 10/11/2025

## LETTRE DE MISSION

*Dans le cadre de la loi organique N° 113.14 et plus précisément l'article 272. incitant la CT à l'adoption de l'évaluation de son action, la mise en place du contrôle interne, le recours à l'audit et la présentation du bilan de sa gestion et conformément au plan d'audit interne de la CT validé par le conseil .*

*La mission d'audit interne dont les détails figurent ci-dessous sera menée par les auditeurs internes de la CT dans le cadre du respect des dispositifs de la charte d'audit interne de la CT et concernera principalement **direction des services - bureau des Affaires économiques et police administrative** et éventuellement d'autres structures en cas de besoin.*

**1. Objet de la mission :** La mission a pour objet de présenter les conclusions de la mission d'audit interne relative à l'audit du processus de la gestion des affaires économiques avec un focus sur la déclaration d'une activité commerciale, industrielle ou artisanale non réglementée

**2. Périmètre de la mission :** Activités liées à la gestion des affaires économiques avec un focus sur la déclaration d'une activité commerciale, industrielle ou artisanale non réglementée

**3. Exclusions du périmètre de la mission :** Délivrance d'une autorisation pour l'exercice d'une activité commerciale, industrielle ou artisanale non réglementée ;

**4. Les objectifs de la mission :**

- 2.Objectif de la mission
- S'assurer du respect de la conformité aux lois et règlements appliqués en la matière
- S'assurer de l'application des procédures en vigueur
- S'assurer que les mesures prises, dans le cadre de la réalisation des opérations, permettent de maîtriser les risques pouvant entraver l'atteinte des objectifs de la commune
- Proposer les recommandations nécessaires à l'amélioration des opérations

**5. Lieu de la mission :** Commune JERADA

**6. Entité auditée :** direction des services - bureau des Affaires économiques et police administrative

**7. Date de démarrage de la mission :** 22/09/2025

**8. Durée Prévisionnelle :** 51

**9. Les membres de la commission d'audit interne :**

| Qualité du membre | Nom et Prénom |
|-------------------|---------------|
|-------------------|---------------|

|          |               |
|----------|---------------|
| Auditeur | legsir karima |
|----------|---------------|

Les auditeurs internes désignés par la présente lettre ont le droit de libre accès aux informations et documents et lieux nécessaires à la réalisation de cette mission. Les services concernés sont appelés à leur fournir toute l'aide nécessaire pour le bon déroulement de leur mission.

**Signature :**